

LECOINTE Anthony

De: RABINOVSKY Anne-Carole
Envoyé: jeudi 5 novembre 2020 16:53
À: DARDENNE Cyril
Cc: GODEBY Alain; BONAINI DA CIGNANO Francois; LECOINTE Anthony; DAGOIS Eric; AZEAU Cyril; LEMEE Pascal
Objet: RE: CGT - Demande de renfort des mesures de protection sanitaire

Bonjour Monsieur Dardenne,

Nous avons pris connaissance de votre courrier en date du 3 novembre dernier et vous en remercions.

Nous vous rappelons tout d'abord que Thales a toujours comme première préoccupation de protéger ses salariés de la crise sanitaire liée au COVID en respectant scrupuleusement les différents protocoles sanitaires en vigueur.

Depuis l'annonce gouvernementale du 29 octobre dernier, un certain nombre de mesures ont été prises pour renforcer la sécurité sanitaire et limiter les risques de propagation de la Covid 19.

Dans le contexte actuel, un dispositif a été construit et amélioré tout au long de ces derniers mois pour renforcer la sécurité sanitaire sur notre site, au travers entre autre de l'utilisation du télétravail conformément à l'accord groupe actuellement en vigueur.

De plus, et afin d'adapter nos mesures à la situation, nous poursuivons notre réflexion sur notre organisation du travail au sein de chaque équipe. Concernant les métiers des « fonctions support », nous allons opérer dès le début de la semaine prochaine, une augmentation du nombre de jours en télétravail pouvant aller jusqu'à 100%, après accord conjoint du salarié et du manager, en préservant un temps de travail collectif afin de garantir le lien social. Concernant les zones de travail en « flex office », nous allons en effet, à chaque fois que cela est possible, dédier un poste à une personne. Dans les cas où cela s'avérerait impossible du fait de la configuration des lieux, nous dédierons un poste pour un tout petit groupe de personnes (2 à 3 pers) avec le strict respect des consignes sanitaires associées.

Les transports en commun sont également un point important sur lequel il est nécessaire d'être vigilant. Pour se faire, nous vous confirmons que chaque personne, qui en fera la demande, recevra 2 masques FFP2 supplémentaires pour effectuer son trajet A/R domicile-travail.

Nous opérons actuellement également une transformation de nos espaces de restauration (Nungesser, Bureau+ et l'Encas) dans lesquels nous mettons en œuvre la distance de sécurité de 1m50 ou 1m avec plexi.

Soucieux du respect strict des consignes actuellement en vigueur sur le site depuis de nombreux mois (port du masque obligatoire, aération des espaces, mètre de distance entre 2 personnes masquées, lavage rigoureux des mains..), nous organisons depuis 3 semaines déjà des visites journalières avec la CSSCT et le service HSE sur l'ensemble des postes de travail de l'établissement pour parfaire la prévention et la pédagogie autour de la crise sanitaire que nous traversons et des risques associés en cas de non respect des consignes. Cette démarche est accueillie favorablement par les collaborateurs, porte ses fruits et nous la poursuivrons tant que nécessaire.

Nous espérons avoir répondu à vos préoccupations tout à fait légitimes et qui, vous pouvez vous en assurer, sont également les nôtres. Nous y portons une attention toute particulière et de façon journalière.

Nous aurons l'occasion d'échanger au CSE du 19 novembre sur tous les points que nous venons de porter à votre connaissance.

Bien Cordialement,
Anne Carole R.

*Ensemble, appliquons les 3 M (mètre, masque, mains)
Prenons soin de nous et de nos proches.*